

# SOLVANT ECO-PEINTURE

Grade régénéré

## Aspect

Le solvant éco-peinture est un liquide incolore à faiblement coloré, de faible viscosité. C'est un mélange d'hydrocarbures, cétones, esters, alcools et de glycols à faible teneur en toluène résiduel.

## Propriétés physiques

Il est pratiquement insoluble dans l'eau mais miscible à la plupart des solvants organiques.

Point de fusion : NC, Point d'ébullition : >35°C, Point éclair : >23°C (C.F.), Pression de vap. : <1100 hPa à 25°C.

## Propriétés chimiques

Le solvant éco-peinture est stable dans les conditions usuelles. Les oxydants puissants peuvent réagir à son contact. Le solvant éco-peinture n'est pas corrosif pour les métaux.

## Applications

Le solvant éco-peinture est utilisé comme solvant de nettoyage et diluant pour les peintures, vernis et encres.

## Toxicités et précautions

DL50 Rat >NC mg/kg. CL50 Rat 4h NC mg/l. PAC-1 : NC mg/m<sup>3</sup>, PAC-2 : NC mg/m<sup>3</sup>, PAC-3 : NC mg/m<sup>3</sup>

Stocker le SNM dans des locaux frais et bien ventilés, à l'abri de toute source d'ignition ou de chaleur et à l'écart des produits oxydants. Interdire de fumer.

## Spécifications

Caractéristiques	Specs	Méthodologie
Hydrocarbures totaux	>40% - xylène majoritaire	CPG
Cétones + esters totaux	>25%	CPG
Alcools totaux	>10%	CPG
Glycols totaux	<15%	CPG
Toluène	<3%	CPG
Eau	<3%	KF
Aspect	Limpide sans particules	Visuel
Couleur	<30 Hazen	Visuel
Densité	0,85	Densimètre
pH	>5	pH-mètre

## Etiquetage

H225 – Liquide et vapeurs très inflammables, H304 – Peut-être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires, H315 – Provoque une irritation cutanée, H319 – Provoque une sévère irritation des yeux, H335 – Peut irriter les voies respiratoires, H336 – Peut provoquer somnolence ou vertiges, H412 – Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

## Réglementation

Inflammable (ICPE).

## Référence

Pas de fiche toxicologique spécifique.

Avertissement : Toutes ces informations sont données à titre informatif. En cas de doute, consultez notre expert QHSE.